GRAVIERE
TERRASSEMENT
CANALISATIONS

Lempdes le mercredi 26 octobre 2011.

Nos réf : MC/1246/2011.

Monsieur le Président,

Entrepreneur dans la région Auvergne, je souhaite, par l'intermédiaire de cette contribution au débat public concernant le choix du tracé de la future réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon, vous faire part de l'importance pour le désenclavement de notre région et des différents départements qui la composent.

En effet d'après moi, seul le tracé Sud-Ouest permettra à nos quatre départements de bénéficier d'un accès rapide à ce merveilleux moyen de transport.

Le choix de ce tracé va permettre à nos entreprises de développer leur activité et d'optimiser les temps de déplacement en créant ainsi les conditions d'une meilleure égalité et d'une concurrence plus juste.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

GRAVIERE S.A.S.

MERCIER Claude

Directeur d'agence

ZAC de la Fontanille - Rue Fernand-Forest - 63370 LEMPDES - Tél. 04 73 61 68 68 - Fax 04 73 61 65 03
E-mail : secretariat@graviere.com
S.A.S. au capital de 160.000 e - C.C.P. Clermont-Fd 1667 04 G - SIRET 311 020 689 00031 - R.C. 77 B 128 - APE 4221Z - TVA FR 67 311 020 689